



Communiqué de presse – 28 novembre 2018

Colloque Régional « les violences sexistes et sexuelles au travail, quels sont les moyens d'action au sein de l'entreprise »

1 femme sur 5 est confrontée à une situation de harcèlement sexuel au cours de sa vie professionnelle. 82 % des employeurs n'ont pas (encore) mis en place d'actions de préventions contre le harcèlement sexuel. Autant de chiffres éloquentes qui illustrent la nécessité d'agir.

Ce colloque organisé par la FRCIDFF (Fédération Régionale du Centre d'Information aux Droits des Femmes et des Familles des Pays de la Loire) en partenariat avec FACE Loire Atlantique, s'est tenu le 27 novembre dans les locaux de KPMG à Nantes. Il a réuni une centaine de personnes.

Des tables rondes ont permis de mieux comprendre comment les services RH /Formation des entreprises peuvent agir sur le sujet, en sensibilisant leurs salarié.e.s afin de détecter au plus vite les situations de violences (plusieurs entreprises sont venues témoigner de leurs expériences : Thalès , GRT et Eléates formation). L'accompagnement santé et social de la victime a aussi été abordé avec les conseils de médecin et psychologue du travail. Enfin, les dispositifs de loi ont été présentés par des avocate, inspectrice du travail ou encore directrice de CIDFF en pays de la Loire (**Voir programme détaillé en PJ**).

Valérie Pineau, RH de l'entreprise GRT Gaz qui exploite, entretient et développe le réseau de gaz naturel (2890 collaborateurs dont 700 femmes) a expliqué que son entreprise a mis en place une démarche de QVT (Qualité de Vie au Travail) dans laquelle s'inscrit la lutte contre les violences sexistes en situation professionnelle. Un réseau de veilleurs a ainsi été créé. Il est constitué de salariés volontaires, formés à la prévention des risques psycho sociaux. Ceux-ci ont un rôle d'écoute et de veille pour détecter les souffrances au travail et faire remonter les violences manifestées. Ils repèrent le mal être des personnes et les orientent vers la personne compétente.

Pour prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles au travail, 3 pistes de préconisations se sont dégagées de ce colloque :

- Protéger les victimes en mettant en lien les ressources internes aux entreprises (Managers, Services santé et sociaux, RH, RP) et les ressources extérieures (Inspection du travail , associations d'aide et accompagnement des victimes comme les CIDFF...)
- Sensibiliser et former tous les acteurs clé de l'entreprise : dirigeants et tous ceux qui ont pouvoir décisionnel ou une écoute par rapport aux salarié.e.s.
- Intégrer cette démarche dans la politique de l'entreprise

Tous les participants ont conclu sur le fait que ce sujet important doit être pris en compte et devenir une priorité pour le responsable d'entreprise.

Ce colloque s'inscrit dans le cadre d'un projet régional PDL « Violences sexuelles et sexistes au travail » porté par la FRCIDFF, financé par Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes.

A propos de la FRCIDFF

Dans le champ de leurs missions, la FRCIDFF et les six CIDFF des Pays de la Loire interviennent pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et favoriser l'autonomie personnelle familiale et professionnelle des femmes. Pour ce faire, les CIDFF agissent dans le domaine de l'accès aux droits, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi, la formation et la création d'entreprise, la parentalité et l'éducation à la citoyenneté.

La FRCIDFF et le réseau des Centres d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) sont particulièrement engagés dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes. En Pays de la Loire, l'action des CIDFF consiste à accueillir et prendre en charge les femmes victimes au plan juridique (accès aux droits), social (lieux d'accueil, d'écoute et de soutien aux victimes) et sur le plan de l'insertion professionnelle (BAIE et actions collectives d'accompagnement). Conjointement, les CIDFF sont engagés dans des actions d'éducation au sein des écoles et des actions de sensibilisation/formation auprès des professionnel·le·s des entreprises des secteur privé et public.

<http://paysdelaloire-fr.cidff.info/>

A propos de FACE - Fondation Agir Contre l'Exclusion – en Loire Atlantique

Créé en 2006 à l'initiative des entreprises et répondant au souhait des collectivités locales, le club d'entreprises FACE Loire Atlantique a pour objet d'agir dans les domaines de l'emploi et de la lutte contre les discriminations.

FACE Loire Atlantique est affilié à FACE - la Fondation Agir Contre l'Exclusion reconnue d'utilité publique - réseau regroupant 6 150 entreprises à travers ses 63 clubs locaux.

L'association rassemble et mobilise plus de 422 entreprises de tous secteurs d'activités et de toutes tailles, sur les territoires de Saint-Nazaire et Nantes.

FACE Loire Atlantique souhaite mobiliser les entreprises du territoire pour renforcer leur implication dans la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.

www.faceloireatlantique.fr - www.fondationface.org

Contact FRCIDFF

Anne le Meur directrice urcidffpdl@ovh.fr tél : 02 40 08 28 50

Contact FACE Loire Atlantique

Jean Ngodi, coordinateur facela.jngodi@gmail.com tél : 06 60 98 77 90